

Un service public affaibli

et des conditions de travail dégradées

Ce congrès d'orientation est le troisième depuis la loi LRU, venue parachever les réformes entamées avec le LMD dans les années 2000, impulsées par le processus de Bologne et la stratégie de Lisbonne. La plupart des établissements d'enseignement supérieur sont passés aux responsabilités et compétences élargies (RCE) et beaucoup connaissent des difficultés financières annoncées par le SNESUP dès 2007. Gels d'emplois et des investissements, heures complémentaires non payées, réductions des contenus de formation et des crédits de recherche deviennent la règle. Les financements sur projets remplacent de plus en plus les ressources pérennes. Des restructurations profondes ont lieu, au moyen de PRES, de fondations, de fusions ou encore de projets liés aux « Investissements d'avenir ». Les conséquences sont connues :

- la précarité des personnels explose : le nombre d'enseignants précaires a officiellement augmenté d'au moins 50 % depuis 2008 et les conditions très restrictives de la loi Sauvadet empêchent la titularisation de la majorité des contractuels de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (ESR), particulièrement les enseignants ;

- les tâches « administratives » prennent le pas sur les activités d'enseignement et de recherche : recherche de vacataires pour les cours, réponse aux appels d'offre, recherche de financements, etc. ;

- les titulaires, BIATOS, enseignants ou enseignants-chercheurs, voient leur charge de travail augmenter et sont l'objet d'une folie de l'évaluation liée aux pratiques du *New Public Management* ;

- les conditions de travail de tous se détériorent, une bureaucratie galopante se répand, créant une urgence permanente et imposant le primat de la « performance », de « l'excellence », de la rentabilité. La mise en concurrence de tous (financement sur projet, primes, etc.) rompt les liens collectifs nécessaires à l'exercice des missions de service public, un climat délétère s'installe dans beaucoup d'établissements.

Un changement de majorité politique, mais aucune rupture en matière d'ESR

Dans un contexte de crise du système économique international, doublée d'une crise écologique majeure, toutes les réformes qui touchent l'ESR depuis une dizaine d'années s'inscrivent dans la logique du renforcement de la mainmise du capitalisme financier sur la société et des attaques contre les droits sociaux.

La nouvelle majorité élue en 2012 sous le slogan « Le changement, c'est maintenant » ne montre aucune volonté de changement de politique, en particulier en matière d'ESR. Le cadre verrouillé des Assises, tout comme les annonces distillées dans les médias en préfiguration du projet de loi annoncé – « choc de compétitivité », sanctuarisation du crédit impôt recherche (niche fiscale

d'environ 5 milliards d'euros non contrôlée !), maintien de l'ANR et de l'AERES – quelle que sera sa forme –, dogme de la « valorisation » et du rapprochement avec les entreprises – éloignent tout espoir d'une rupture à la hauteur de nos attentes. Au contraire, le discours du « redressement productif » et de « l'entrepreneuriat étudiant » confirme l'orientation néolibérale de la recherche publique et la subordination des formations universitaires à « l'employabilité » des étudiants, dans un cadre régional renforcé.

Quant à la formation des enseignants (FDE), les dernières annonces font craindre le pire : calendrier des concours inadapté, formation à et par la recherche menacée, stages professionnels au rabais. Le gouvernement n'entend pas revenir sur un système de « mastérisation » qui couple master et concours dans une équation intenable (pour les étudiants comme pour les formateurs), crée des cohortes de reçus-collés et menace à terme le statut d'enseignant fonctionnaire. Les décisions de deuxième session de recrutement en 2013, et de création des ESPÉ dans la précipitation et le vide réglementaire placent à nouveau les collègues intervenant en FDE dans une situation insupportable.

Plus que jamais, parallèlement à la défense des cas individuels, le syndicalisme doit montrer et dénoncer les liens entre la dégradation de nos conditions de travail et le renforcement des politiques néolibérales, afin de créer les conditions de mobilisations suffisamment fortes pour imposer nos revendications.

Cependant, de plus en plus de militants du SNESUP font l'amer constat que leur volonté d'agir se heurte à l'inertie et aux ambiguïtés de la majorité actuelle du syndicat.

Une direction « Action syndicale » (AS)

incapable de fédérer et de mobiliser nos forces

La direction nationale est affaiblie par des conflits internes à la majorité AS, manquant de lignes directrices clairement définies, et par certaines pratiques antidémocratiques – très éloignées de son discours rassembleur – consistant trop souvent à écarter ceux qui expriment un désaccord. Les conséquences sont lourdes sur l'activité syndicale nationale :

- les dossiers ne sont pas assez approfondis ;

- les décisions, souvent prises en cercle restreint, manquent de légitimité ;

- la direction n'apporte pas suffisamment son soutien à la pratique militante locale, alors que celle-ci, dans un contexte où l'engagement syndical est lourd à porter, a besoin de disposer régulièrement de dossiers synthétiques, d'outils de communication efficaces et de formations syndicales ;

- dès lors, les camarades qui font vivre les sections se sentent isolés, sans autre retour sur les débats dans les instances du syndicat que le contenu insatisfaisant des *Lettres-flash*.

Même si des avancées ont été obtenues grâce à la combativité des camarades EE-PSO dans les instances durant le mandat écoulé, c'est au prix d'une dépense d'énergie considérable qui aurait été mieux employée à lutter unitairement contre des réformes délétères (voir notre commentaire sur le rapport d'activité).

Un changement de majorité indispensable pour un syndicalisme vraiment offensif

Les militants d'EE-PSO promeuvent une autre façon de fonctionner, qui restitue une cohérence et une pleine efficacité aux instances nationales du SNESUP et redonne la priorité à l'action au lieu des gesticulations de façade. Nous avons besoin d'un syndicat véritablement pugnace, qui manifeste par son orientation et ses actes l'exigence d'une vraie rupture avec la politique actuelle d'ESR, sur laquelle le gouvernement ne reviendra pas sans une mobilisation d'ampleur. Nous proposons ainsi pour la prochaine mandature, 8 objectifs prioritaires :

- 1/ Mener une campagne puissante pour l'abrogation de la loi LRU et le renforcement du service public d'ESR, garant d'un cadre national et accessible à tous ceux qui souhaitent faire des études supérieures.
- 2/ La lutte contre la précarité est essentielle. Ne pas batailler aux côtés des collègues précaires, c'est abdiquer face aux attaques sur les statuts que préconisent les nouveaux « managers » de la fonction publique. Le SNESUP doit agir avec les collectifs de précaires et préciser ses revendications : limitation stricte du recours aux contrats et vacations, cadrage national des conditions d'emploi et de travail (horaires, rémunérations, contrats, etc.).
- 3/ Concernant l'évaluation individuelle récurrente des EC, il faut rester ferme sur la revendication d'abrogation du décret d'avril 2009 instaurant la modulation des services, ainsi que sur l'opposition à toute évaluation supplémentaire, quelle que soit son appellation.
- 4/ Il faut continuer de lutter contre la menace d'une augmentation des droits d'inscription prônée par les Think Tanks et la CPU : EE-PSO propose depuis longtemps que le SNESUP affûte son argumentation et mène la contre-offensive.
- 5/ Sur la FDE, le mandat du SNESUP, à peine adopté au congrès d'étude de 2012 dans l'espoir de parvenir à une position commune au sein de la FSU, se révèle déjà caduc et inapproprié face aux dernières annonces. Nous avons à le retravailler sans tarder pour œuvrer efficacement à l'amélioration de la FDE et à la démocratisation de l'accès au métier d'enseignant.
- 6/ La loi a récemment modifié profondément le droit syndical et la représentation des personnels. Nous devons construire des revendications nouvelles, par exemple pour un statut de « délégué syndical », des décharges pour les CT et CHSCT, afin que l'activité militante cesse d'être un handicap dans la carrière.
- 7/ Ces dossiers sont à travailler en lien étroit avec la FSU, pour des actions fédérales plus unitaires et véritablement combatives par une meilleure prise en compte des questions universitaires.

8/ Il est enfin vital d'améliorer le fonctionnement de notre syndicat, de l'aide aux militants et de notre communication. Le SNESUP doit fédérer toutes les bonnes volontés militantes en recourant aux technologies numériques pour mieux associer au travail national les camarades géographiquement éloignés, diversifier les modalités de communication avec les syndiqués et clarifier ses analyses et prises de position. Il faut améliorer la fourniture de documents synthétiques et d'outils de formation pour nos adhérents, trop souvent découragés par l'ampleur des connaissances à acquérir et la difficulté à trouver des éléments utiles dans les communiqués du SNESUP.

Notre syndicat a besoin de trouver un nouveau souffle, une organisation plus efficace et une cohérence politique renouvelée. Osons lutter ! Osons un syndicalisme résolument offensif !

PREMIERS SIGNATAIRES | Gérard Amy, Aix-Marseille ; Pierre-Henri Ardonneau, Pau ; Christian Banliat, Lyon 3 ; John Barzman, Le Havre ; Hervé Benoist, Toulouse 3 ; Pierre-Emmanuel Berche, Rouen ; Pascal Boldini, Paris 4 ; Marc Boninchi, Lyon 3 ; Claire Bornais, Lille 1 ; Saâd Bouhsina, Littoral-Côte-d'Opale ; Nicole Brenez, Paris 3 ; Isabelle Bruno, Lille 2 ; Claude Canedoli, Lorraine ; Jean-Marie Canu, Rouen ; Michel Carpentier, Paris 6 ; François Castaing, Paris 8 ; Vincent Charbonnier, Lyon 2 ; Heidi Charvin, Rouen ; Serge Chauvin, Paris-Ouest-Nanterre ; René Cori, Paris 7 ; Serge Czajkowski, Bordeaux 1 ; Mary David, Nantes (IUFM) ; Fabien Desage, Lille 2 ; Laurence Dreyfuss, Montpellier 3 ; Emma Ducassé, Toulouse 2 ; Jean-Michel Duraufour, Paris-Est-Marne-la-Vallée ; Philippe Enclos, Lille 2 ; David Faroult, Paris-Est-Marne-la-Vallée ; Samantha Faubert, Le Havre ; Julien Fretel, Picardie ; Léo Glangetas, Rouen ; Jean-Luc Godet, Angers ; Camille Goirand, IEP de Lille ; Nicolas Gregori, Lorraine ; Olivier Guibé, Rouen ; Dominique Guillet, Strasbourg ; Ozgur Gun, Reims ; Michael Gutnic, Strasbourg ; Jacques Haiech, Strasbourg ; Sarah Hatchuel, Le Havre ; Marie-Luce Honeste, Rennes 2 ; François Horn, Lille 3 ; Philippe Hus, Littoral-Côte-d'Opale ; Élise Julien, IEP de Lille ; Isabelle Krzykowski, Grenoble 3 ; Thierry Labica, Paris-Ouest-Nanterre ; Jean-Marc Lachaud, Strasbourg ; Sylvain Laurens, EHESS ; Max Lebreton, Aix-Marseille ; Fabienne Leconte, Rouen ; Philippe Légé, Picardie ; Pascal Maillard, Strasbourg ; Martine Maleval, Lorraine ; Jean Malifaud, Paris 7 ; Mathieu Mangeot, Chambéry ; Marylène Mante-Dunat, Lille 1 (IAE) ; Éric Massé, Littoral-Côte-d'Opale ; Monica Michlin, Paris 4 ; Robi Morder, Versailles-Saint-Quentin ; Marie-Hélène Mourgues, Paris-Est-Créteil ; Philippe Nabonnand, Lorraine ; Corinne Nativel, Paris-Est-Créteil ; Annliese Nef, Paris 1 ; Olivier Neveux, Lyon 2 ; Christophe Pébarthe, Bordeaux 3 ; Roland Pfefferkorn, Strasbourg ; Katalin Por, Lorraine ; Véronique Rauline, Paris-Ouest-Nanterre ; Laurent Ripart, Chambéry ; Catherine Samary, Paris-Dauphine ; Philippe Selsosse, Lyon 2 ; Daniel Sidobre, Toulouse 3 ; Gérard Streletski, Lyon 2 ; Marie-Albane de Suremain, Paris-Est-Créteil ; Natacha Thiéry, Lorraine ; Jean-Marc Truffault, Versailles-Saint-Quentin (IUT Mantes) ; Georges Ubbiali, Dijon ; Christophe Voilliot, Paris-Ouest-Nanterre ; Marie-Josée Voisin, Paris 7 ; Christophe Vuylsteker, Lille 1.

POUR SIGNER CETTE MOTION | contact.eepso-snesup@ecoleemancipee.org